



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 15.04.2024

Numéro de publication: HR02-1006009321

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Banque Lombard Odier & Cie SA, Genève

Banque Lombard Odier & Cie SA

(Bank Lombard Odier & Co AG) (Banca Lombard Odier & Co SA) (Bank Lombard Odier & Co Ltd)

rue de la Corraterie 11

1204 Genève

Banque Lombard Odier & Cie SA, à Genève, CHE-105.927.761 (FOSC du 22.03.2024, p. 0/1005992881). Les pouvoirs de Adrien Fabrice, Amiguet Luc, Apotheloz Christian, Frerejean Claire, Genet Marc, Koch Markus, Magnin Nicolas, Müller Stefan, Nan Nguema Stan, Rime David, Senft Carl Alexander ainsi que la procuration de Albrecht Eduard, Brand Jean-Baptiste, Casalino Alain, Constantin Loick, Doswald Elric, Gard Laurent, Lo Presti Valérie, Pineiro Abuin Miguel Angel et Schuwey Nathalie sont radiés. Caillault Cyril, Howarth Elena et Vandelle Jean-Marc sont maintenant originaires de Genève. Camerlo Victoria porte maintenant le nom de Krause Victoria. Rochat Karine signe désormais collectivement à deux, sans autre restriction. Signature collective à deux, limitée à l'établissement principal, a été conférée à Arquier Arthur-Henri, Thomas Annick qui porte maintenant le nom de Dupraz Annick, Petit Genoveva, Mariscal Manuel, Quaresima Emma, Vizianello Dario et Voirin Benoît; leur procuration est radiée. Signature collective à deux a été conférée à Seillier Guillaume; sa procuration est radiée. Gil Oscar est maintenant domicilié à Meyrin, Ingrassia Michel, à Plan-les-Ouates, L'Huillier Damien, à Excenevex, FRA, Longchamp Nicolas, à Echichens, Naji Ismail, à Pregny-Chambésy et Negri Ralph William, à Crans-près-Céligny. Signature collective à deux a été conférée à Bergerat Sabrina, de Brissago, à Cologny, Chatting Kim, de et à Anières, da Silva Hurter Claudia, de Thônex, à Givrins, Perez Pedersen Inti, de Norvège, à Zurich et Pirl Michael, de Versoix, à Nyon. Signature collective à deux, limitée à l'établissement principal a été conférée à Benlafia Mouna, de Romont FR, à Féchy, Ernst Benjamin, de Inwil, à Nyon, Fellag Monira, de France, à Prangins et Zalkin Fernando, d'Allemagne, à Genève. Procuration collective à deux a été conférée à de Raemy Girardet Florence, de et à Cologny, Loureiro Estella, de Thônex, à Genève, Naef Pascal, de Hemberg, à Genève et Zotomayor Stephania, de Schlatt, à Genève. Procuration collective à deux, limitée à l'établissement principal a été conférée à Pal-Petro Adrienn, de Troinex, à Cernex, FRA et Query Alexis, de France, à Nyon.

Registre journalier no 7048 du 10.04.2024

Précédente publication dans la FOSC: no 58, Date: 22.03.2024

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève